

# Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	<a href="#">2016/2770(RSP)</a>	Procédure terminée
Résolution sur les massacres dans l'est du Congo		
Sujet		
6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux		
6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde		
Zone géographique		
Congo RD, ex-Zaïre		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Événements clés			
22/06/2016	Débat en plénière		
23/06/2016	Résultat du vote au parlement		
23/06/2016	Décision du Parlement	<a href="#">T8-0290/2016</a>	Résumé
23/06/2016	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2016/2770(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0801/2016</a>	17/06/2016	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0802/2016</a>	17/06/2016	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0804/2016</a>	17/06/2016	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0805/2016</a>	17/06/2016	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0807/2016</a>	17/06/2016	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0808/2016</a>	17/06/2016	EP	

Proposition de résolution		<a href="#">B8-0809/2016</a>	17/06/2016	EP	
Proposition de résolution commune		<a href="#">RC-B8-0801/2016</a>	17/06/2016		
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T8-0290/2016</a>	23/06/2016	EP	Résumé

## Résolution sur les massacres dans l'est du Congo

Le Parlement européen a adopté une résolution sur les massacres dans l'Est du Congo.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, Verts/ALE et EFDD.

Le Parlement se dit vivement préoccupé par l'escalade de la violence et la dégradation d'une situation humanitaire déjà alarmante en République démocratique du Congo (RDC) du fait des conflits armés dans les provinces orientales, qui durent désormais depuis plus de 20 ans.

Il exhorte une nouvelle fois toutes les parties au conflit à faire taire immédiatement la violence, à déposer les armes, à libérer tous les enfants qui servent dans leurs rangs et à œuvrer à l'instauration d'un dialogue amenant à un règlement pacifique et durable du conflit.

Il appelle notamment à la reprise rapide et active de la collaboration entre la Monusco et les forces armées de République démocratique du Congo (FARDC), sur la base de l'accord de coopération militaire conclu le 28 janvier 2016 à Kinshasa.

Massacres et violences sexuelles : le Parlement demande que soit menée une enquête approfondie, indépendante et transparente portant sur les massacres perpétrés entre octobre 2014 et mai 2016 dans les territoires de Beni, Lubero et Butembo de plus de 1.160 personnes et sur la disparition de 1.470 personnes dont nombre de femmes et d'enfants victimes de violences sexuelles. Les députés demandent que le groupe des envoyés et représentants internationaux pour la région des Grands Lacs de l'Afrique sur les élections en RDC se réunisse d'urgence pour prendre des mesures appropriées en ce sens, telles que la mobilisation du Conseil de sécurité des Nations unies.

Tout en insistant sur la tenue des élections, les députés insistent pour refuser toute forme d'impunité pour les personnes responsables de violations graves des droits de l'homme et les crimes de guerre dans ce pays.

Monusco : les députés préconisent la rédaction d'un rapport d'évaluation sur l'action de la Monusco et de le rendre public. Ils se félicitent de la résolution 2277 (2016) du Conseil de sécurité des Nations unies, qui a reconduit le mandat de la Monusco et a renforcé ses compétences relatives à la protection des civils et aux droits de l'homme, notamment en ce qui concerne les violences sexistes et les violences faites aux enfants.

Dialogue politique : le Parlement presse l'Union africaine et l'Union européenne à mettre en place un dialogue politique permanent entre les pays de la région des Grands Lacs, de sorte à éviter toute déstabilisation supplémentaire. Il insiste sur le fait que la société civile doit être associée à toute action visant à protéger les civils et à résoudre les conflits.

L'Union européenne et ses États membres devraient continuer d'aider les populations congolaises afin d'améliorer les conditions de vie des plus vulnérables, notamment des personnes déplacées.

Le Parlement condamne par ailleurs toutes les attaques commises contre des acteurs humanitaires et les obstacles mis à l'accès humanitaire.

Il salue enfin les efforts déployés par les autorités congolaises pour appliquer la législation interdisant le commerce et la transformation des minerais dans les régions où leur exploitation est illégale, notamment dans celles contrôlées par des groupes armés.